

Jeudi 17 octobre 2013 / Vallée d'Aspe
(Pyrénées-Atlantiques)

Une journée d'échanges interrégionale

Le Réseau Paysage Midi-Pyrénées organise, en partenariat avec le Réseau Aquitain du Paysage qui vient de se constituer, une **troisième journée interrégionale d'échanges** sur le thème « **Paysage et agriculture de montagne** ».

Cette journée s'inscrit dans le cadre d'un partenariat interrégional initié en octobre 2011 à La Réole (Gironde) sur le thème « **Paysage et Garonne** » et poursuivi en octobre 2012 à Sarp (Haute-Pyrénées) sur le thème « **Paysage, site protégé et projet de territoire** ».

L'objectif est de **structurer à l'échelle du grand Sud-Ouest un travail d'échanges de connaissances et d'expériences dans le domaine du paysage** autour d'objets et de questionnements transversaux.

Il s'agit, tout particulièrement, d'explorer **la place du paysage** dans la **gestion d'entités** possédant une dimension interrégionale et de faire en sorte que cette **réflexion** soit **partagée** avec l'ensemble des **acteurs** concernés.

A travers la découverte de **cas concrets**, ces journées interrégionales se proposent d'illustrer ces **questionnements** et de présenter **des réponses adaptées**, éprouvées localement.

Les principaux éléments présentés et débattus font l'objet d'un dossier thématique destiné aux acteurs de l'aménagement du territoire pour nourrir leurs projets.

« Aujourd'hui, c'est en montagne qu'on vient s'inspirer pour trouver des modèles d'agriculture durable » (Régis Ambroise)



Paysage et agriculture de montagne : une relation renouvelée pour une gestion durable des territoires montagnards

L'agriculture de montagne est, aujourd'hui, spécialisée dans l'élevage extensif et la culture de « l'herbe ». Il n'en a pas toujours été ainsi, puisque l'on est passé, en moins d'un siècle, **d'un modèle agro-sylvo-pastoral d'exploitation intensive à un modèle herbagé**, recentré sur les secteurs les plus accessibles ou les plus favorables à la mécanisation. Malgré cela, l'agriculture de montagne a été la grande oubliée des politiques publiques des années 1960. Il a fallu la crise agraire et paysagère des années 1970 et 1980 pour qu'elle soit replacée dans les politiques nationales de développement local (loi « pastorale » de 1972, loi « montagne » de 1985...) et qu'elle mobilise pour son propre compte différents dispositifs mis en place au niveau européen (Article 19, MAE...).

Lorsque l'on parle de paysages agricoles de montagne, l'on pense le plus souvent aux estives ou aux alpages, où se trouvent les animaux en été, au moment du pic de la fréquentation touristique. Pourtant, ce n'est sans doute pas là que les enjeux paysagers sont les plus forts.

Ce sont les paysages des abords des villages ou ceux des quartiers de granges et des « bas-vacants » qui ont connu les transformations les plus importantes et où la question du **rôle que joue l'agriculture de montagne pour l'entretien de l'espace** se pose avec le plus d'acuité. Ces paysages qui faisaient autrefois la part belle aux espaces « ouverts » sont aujourd'hui soumis aux phénomènes de **déprise** (enfrichement, accrus forestiers, épaissement des haies arborées ou plantations résineuses en « timbre poste », etc.).

Pour continuer à entretenir les espaces encore « ouverts » ou pour reprendre ceux qui sont déjà enfrichés, il paraît, tout d'abord, essentiel de prêter attention **aux pratiques** des agriculteurs. De nombreux travaux récents ont montré que les éleveurs ont su renouveler les savoir-faire traditionnels et ajuster leurs pratiques à ce contexte inédit. En outre, la logique de ces pratiques ne peut se comprendre qu'en les rapportant **aux projets** des agriculteurs. Qu'ils soient individuels ou collectifs, ces projets sont essentiels. Ils permettent d'envisager une évolution vers la qualité, gage de reconnaissance économique de l'agriculture de montagne. Ils sont aussi susceptibles de créer de **nouvelles solidarités sociales** et de générer une certaine **qualité paysagère**. Enfin, il faut s'interroger sur **les politiques** qui doivent être mises en œuvre pour accompagner ces évolutions ou pour les inciter.

Afin de faire avancer la réflexion, la journée « Paysage et agriculture de montagne » propose de partager différentes expériences, en salle et sur le terrain, et sur ces bases d'engager un dialogue permettant de montrer que **l'agriculture de montagne** peut être **innovante** et être au fondement d'une **gestion durable des territoires**.

Matin

9h Accueil à la Mairie d'Accous (64)

9h30 Introduction de la journée
par les élus, les DREAL Aquitaine et Midi-Pyrénées

9h40 Présentation générale de la journée
par Bernard Davasse, CEPAGE/ensapBx

9h50 Présentation d'expériences et discussion
animée par Patrick Fifre, URCAUE Aquitaine

- **Une montagne d'attentions. Travail des éleveurs et sensibilité paysagère en montagne pyrénéenne.**
Dominique Henry, paysagiste, enseignant-chercheur (CEPAGE-ENSAPBx)
- **Associations foncières pastorale, un outil d'entretien et de mise en valeur des zones intermédiaires**
Cécile Aguerre, chargé de mission en pastoralisme (Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques)
- **Mutations paysagères des zones intermédiaires : quels outils de gestion et d'accompagnement ? L'exemple du Parc national des Pyrénées.**
Jean-Guillaume Thiébault, chargé de mission pastoralisme & agriculture (Parc national des Pyrénées)
- **Le paysage à l'origine et au cœur d'un projet de gestion durable d'un territoire montagnard en difficulté. L'exemple de la vallée du Mars (Cantal).**
Alain Mathieu, agriculteur (Le Falgoux) et Stéphane Nuq, géographe, chef de service (DDT de Charente)

11h50 Synthèse et temps d'échange

animé par Régis Ambroise, ancien chargé de mission paysage au Ministère de l'Agriculture, grand témoin de la journée

12h30 Fin de la matinée et déjeuner

Après-midi

13h45-17h Les relations entre paysage et élevage dans les fonds de vallées et les anciens quartiers de granges en vallée d'Aspe : états des lieux, enjeux, pratiques et projets à Accous, Bedous, Borce, Etsaut et Urdos

animée par Pierre Gascoat (enseignant, LPA d'Oloron), Cécile Aguerre (CDA 64) et Bernard Davasse avec la participation de tous

17h Conclusions et perspectives

par Régis Ambroise, DREAL Aquitaine et Midi-Pyrénées



Inscription

URCAUE Aquitaine
140, avenue de la Marne
33700 Mérignac

Contact
Céline Massa
05 56 12 27 68 / urcaue.aquitaine@wanadoo.fr

M. Mme

Prénom

Qualité

Organisme

Adresse

Téléphone

Email

Je m'inscris à la journée

Je participe au repas (15 euros)

Les frais d'inscription comprennent le repas et le dossier.

Annulation : formulée par écrit (courrier ou mail) 8 jours avant la date de la journée, elle donnera lieu à remboursement. Passé ce délai, toute inscription donnera lieu au paiement à titre d'indemnité.

Règlement par chèque à l'ordre de l'URCAUE Aquitaine.

Adresse où doit être envoyée la facture

.....

.....

Réponse souhaitée avant le 04 octobre 2013

